
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 AVRIL 2016

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTNUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques (Procuration à Liliane GREUSARD)

1. Présentation et validation du candidat retenu par la commission MAPA/AMO :

Madame le Maire explique que les membres de la commission se sont réunis 3 fois pour travailler sur les projets des candidats. 6 candidats ont répondu à l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

7 personnes faisaient partie de la commission et chacun a pu donner ses propres appréciations. Tous les membres étaient d'accord sur le choix du candidat retenu en l'occurrence l'agence Au-delà du Fleuve domiciliée à MONTFAUCON.

Madame le Maire expose qu'il est possible de solliciter une subvention du département pour bénéficier d'une assistance à maitrise d'ouvrage dans le cadre d'une étude de faisabilité et de définition d'un projet pour l'aménagement du village.

Le coût de cette AMO est estimé à 14 725 € HT pouvant être subventionné à 70% par le département.

Unanimité dans le choix du candidat et pour demander la subvention du département prévue à cet effet.

2. Renouvellement du CEJ (Contrat enfance Jeunesse)

Madame le Maire explique que notre contrat Enfance Jeunesse est arrivé à échéance le 31 décembre 2015. Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs son renouvellement et le cas échéant à le signer.

3. Questions diverses

- Lettre de remerciement de Mr et Mme GODARD Robert suite au décès de leur fils. Demande de réservation de l'emplacement juste à côté de celui de Yves. Demande approuvée par le Conseil et notée dans le dossier cimetièr.
- Rappel de la conférence sur le Lynx organisée par le Musée le vendredi 29/04 à 20h30
- **Tourbière** : Mr MONCORGE informe par mail que deux tentes seront installées sur la Tourbière afin d'étudier, le comportement des syrphes, espèces proches des mouches ressemblants grosso modo à des guêpes. Espèces qui sont de très bon indicateurs de la qualité et de l'état de conservation de la Tourbière.
- **Construction illégal d'un chalet** (lieu-dit Pré aux Dames) en 2012. La DDT du Doubs fait part à la Commune de l'avis transmis au procureur de la République concernant ce chalet. Cet avis fait part du caractère irrégularisable de l'implantation de cette habitation de loisirs et propose la démolition totale dans un délai fixé par le tribunal sous astreinte par jour de retard d'exécution.
- Le nouvel ordinateur du secrétariat est installé depuis peu.
- Mme le Maire informe de son absence la semaine 18.
- Point à voir : Fleurs pour le fleurissement du village.
- **Incivilités** : Mme MONNIN informe le Conseil que des Habitants du village ont retrouvé des sacs dans leurs poubelles ne leur appartenant pas.
- Mme le Maire explique que la personne souhaitant installer son camion pizza pendant 4 week-end est venue sur place pour prendre des mesures.
- Fête des mères : Mme MONNIN se charge de demander des devis dans différents endroits.
- Il est demandé que les comptes rendus de Conseil soient affichés plus bas sur le panneau.
- Mr Philippe BONNEFOY à Villers cessant son activité au sein de l'entreprise BONNEFOY, Mr DALOZ Didier propose ses services en remplacement.

La séance est levée à 22h00.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 29 avril 2016, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 29 avril 2015

Mme le Maire,
Martine GRASSA.